



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Logistique et commercialisation des
boissons (Distech 1)

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Logistique et commercialisation des boissons

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP130004934

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut Supérieur d'Administration du Management – Institut d'Administration des Entreprises (ISAM-IAE) à Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : L'Association Distech Formation de la Distribution
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2001, la licence est portée par l'Institut Supérieur d'Administration du Management - Institut d'Administration des Entreprises (ISAM-IAE) de Nancy. Elle est adossée au réseau Distech et au Centre de Formation d'Apprentis de la Meurthe et Moselle. Elle forme des professionnels qui conseillent et commercialisent auprès des points de vente l'ensemble de la gamme des boissons. Elle apporte des compétences en négociation commerciale, en informatique de gestion, en matière d'animation d'équipes et de maîtrise linguistique. Les emplois visés sont ceux de l'encadrement commercial dans la distribution de gros des boissons ou chez les producteurs de boissons. Elle est ouverte en alternance et compte exclusivement des inscrits en apprentissage.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est spécifique au plan national et répond aux besoins de la profession qui lui apporte un fort soutien, notamment via le conventionnement avec le réseau Distech et le partenariat avec les entreprises adhérentes à la Fédération Nationale des Boissons. Les données du dossier ne permettent cependant pas de mesurer précisément l'insertion professionnelle. Les indicateurs des enquêtes nationales (proportion d'étudiants en emploi, en poursuite d'études ou à la recherche d'emploi) ne sont pas fournis alors qu'apparaissent certaines données concernant les emplois occupés. A moins qu'il s'agisse de renseignements, mal placés, concernant les enquêtes de suivi propre. De plus, les indicateurs de ces dernières enquêtes présentent des incohérences qui questionnent sur la fiabilité des résultats.

Les pourcentages de diplômés en emploi sont donnés à 100 % alors que sont également affichées des poursuites d'études et des recherches d'emploi. On ne trouve pas, par ailleurs, d'analyse sur l'insertion dans le dossier et de telles lacunes ne concernent pas seulement l'insertion professionnelle. L'implication du monde de l'entreprise dans la formation apparaît cependant satisfaisante : les professionnels sont bien présents dans les enseignements du cœur de métier, participent activement à l'encadrement et au suivi des apprentis.

Un conseil de perfectionnement, nommé comité de liaison, apparaît mais son rôle effectif pour faire évoluer la formation, semble assez limité à la vue du dossier et des comptes-rendus de ses réunions. La proportion des enseignements assurée par les universitaires est par ailleurs peu importante puisqu'elle se situe en dessous du tiers. L'équipe est cependant diversifiée, avec des enseignants-chercheurs émanant de plusieurs composantes de l'université. Depuis 2007, les effectifs d'inscrits sont en baisse. Cela traduit une réduction du nombre de contrats d'apprentissage qui semble indiquer que la formation est impactée par la crise économique. Enfin, l'organisation pédagogique est satisfaisante et le taux de réussite aux examens est excellent. Mais la formation n'a aucun inscrit issu de L2 et ne comporte pas de dispositif particulier pour en faciliter l'intégration.

- Points forts :

- Une formation spécifique au plan national et bénéficiant d'un fort soutien de la profession via le réseau Distech.
- Une formation intégralement en apprentissage, dont le partenariat avec la profession est formalisé.
- D'excellents taux de réussite au diplôme.

- Points faibles :

- Des données d'insertion incomplètes et très peu exploitables.
- La baisse du nombre d'inscrits depuis 2007.
- L'absence totale d'étudiants issus de L2 et de dispositif d'intégration.
- Un dossier mal renseigné.

Recommandations pour l'établissement

On devrait apporter dans le dossier une information claire et précise, tout particulièrement sur l'insertion professionnelle des diplômés afin de permettre une évaluation objectivée des résultats obtenus. Il conviendrait également de chercher à rendre effectif l'objectif, que l'on s'est fixé dans le cadre de l'autoévaluation, d'intégrer un public de L2 en faisant mieux connaître la formation par des actions de communication auprès des étudiants de cursus licence, voire en mettant en place des dispositifs facilitant l'intégration dans des filières en amont ou à l'entrée de la formation.

On devrait par ailleurs veiller à ce que les effectifs de la licence soient en adéquation avec les perspectives d'embauche, plutôt que de se fixer des objectifs d'accroissement sensible (comme dans le dossier d'autoévaluation) concernant le nombre de contrats à l'échéance 2017. Le conseil de perfectionnement pourrait en particulier mener une analyse approfondie des évolutions des besoins professionnels pour faciliter une évolution continue de la formation qui soit en adéquation avec les besoins professionnels.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Nombre d'inscrits	25	20	21
Taux de réussite	100 %	100 %	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2			
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	24 %	20 %	43 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	64 %	80 %	52 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)			
Pourcentage d'inscrits en formation continue			
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	100 %	100 %	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels			
ENQUETES NATIONALES			
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
Taux de répondants à l'enquête	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	68 %	70 %	67 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	8 %	15 %	19 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	24 %	15 %	14 %

- (1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.
- (2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Logistique et commercialisation des boissons

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP130004934

L'équipe pédagogique a bien pris note des commentaires et des préconisations formulés par les experts de l'AERES et apporte quelques précisions et réponses.

1. Le dossier est mal renseigné sur le taux d'insertion. « Les données du dossier ne permettent pas cependant de mesurer l'insertion professionnelle ». Or le dossier comporte un tableau qui figure dans l'évaluation de l'AERES qui présente, à mon sens très clairement, les taux d'insertion sur les trois dernières années, en suivi propre.

ENQUETES NATIONALES	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (3)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	68 %	70 %	67 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	8 %	15 %	19 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	24 %	15 %	14 %

2. Les indicateurs présentent des incohérences « les pourcentages de diplômés sont donnés à 100% ». Le tableau ci-dessous indique que c'est le taux de répondant à l'enquête qui est à 100%. Le taux de réussite 100% correspond aux étudiants ayant passé l'examen.

S'agissant d'indicateurs manquants (provenance des inscrits et % des enseignements assurés par des professionnels), voici le tableau réactualisé.

	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Nombre d'inscrits	25	20	21
Taux de réussite	100%	100%	100%
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0	0	0
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	24%	20 %	48 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	76%	80 %	52 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	100%	100 %	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	46%	50%	50%

3. Le comité de perfectionnement, dont le rôle semble insuffisant pour l'expert de l'AERES comporte la présence permanente de Monsieur François WEBER, directeur de l'association pour la distribution et de Madame Isabelle KOHR, qui assurent le suivi de l'apprentissage et le lien **permanent** avec la profession. Le comité de perfectionnement a notamment proposé l'élargissement de la formation aux producteurs, modification acceptée par les professionnels. Les évolutions pédagogiques sont systématiquement validées avec le comité de perfectionnement.

4. Le renforcement de l'accès pour les étudiants de L2 est un objectif des prochains concours de recrutement. Des actions ont été engagées, notamment vis à vis des étudiants en 2^e année de licence de gestion pour leur faire connaître les débouchés de cette formation.